

Communiqué de presse – vendredi 10 juillet 2020

La commission spéciale Covid-19 s'accorde sur une méthode de travail

La commission spéciale chargée d'examiner la gestion de l'épidémie de COVID-19 par la Belgique s'est réunie aujourd'hui. Elle a composé son bureau et décidé de la structure à donner à ses travaux.

La commission spéciale a été créée le 2 juillet dernier afin d'examiner la gestion de l'épidémie de COVID-19 par la Belgique. Il a alors été décidé d'en confier la présidence à Robby De Caluwé (Open Vld). Il sera assisté de 2 vice-présidents et de 4 rapporteurs.

Les vice-présidentes sont Laurence Hennuy (Ecolo-Groen) et Kathleen Depoorter (N-VA).

Les rapporteurs sont Patrick Prévot (PS), Barbara Pas (VB), Mathieu Bihet (MR) et Nawal Farih (CD&V).

La commission a également réglé l'ordre de ses travaux. Elle a décidé de structurer ses travaux autour de clusters thématiques :

- Préparation à une possible crise sanitaire à grande échelle (pré-corona)
- Fonctionnement, encadrement et financement du secteur des soins et du personnel soignant
- Harmonisation à l'international et communication
- Achat, production et distribution du matériel de protection et de test, des médicaments et du traçage
- Coordination intra belge de l'approche, de la communication et du confinement.

Dans chacun de ces domaines, un expert sera désigné afin d'assister la commission et de rédiger un rapport introductif. La commission se réunira à nouveau dès le 17 juillet pour désigner ses experts.